

# E.veil

Revue mensuelle d'e-veille documentaire en éducation et promotion de la santé  
N° 10 – Avril 2010

## Volet : politique de santé / organisation du système de santé Sommaire

### @ Bulletin bibliographique

#### Politique internationale de santé

- Contrôle des stupéfiants : rapport 2009 de l'Organe international de contrôle des stupéfiants 2

#### Politique nationale de santé

- HPST : La nouvelle gouvernance en santé, dossier central du dernier n° de la Revue de santé publique 2
- Lutte contre le VIH/Sida : dernier rapport d'information 2
- Promotion de la santé : la Société française de santé publique souhaite que la Loi de santé publique 2010 donne une impulsion forte au développement de la promotion de la santé 3

#### Politique locale de santé

- Contrats locaux de santé : synthèse de la journée de travail du 20 octobre 2009, par le CRAES-CRIPS Aquitaine 2

### @ E.point doc

#### Politique nationale de santé

- Création des Agences Régionales de Santé : textes officiels, ouverture du portail national, accès aux informations régionales 3

### @ E.liens , à suivre ...

#### Politique européenne de santé

- Environnement et santé : la déclaration de Parme pour réduire les effets sanitaires négatifs des menaces environnementales d'ici 2020 4

#### Politique nationale de santé

- "Droits des malades" : un nouveau site pour les usagers de la santé 4
- La Direction générale de l'offre de soins ( DGOS) remplace la Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (DHOS) 4

## Politique internationale de santé

### Contrôle des stupéfiants

Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS).- **Rapport 2009 de l'Organe international de contrôle des stupéfiants.**- New-York : Nations Unies, 2010, 182 p.

**Un des quatre chapitres du rapport est consacré à la prévention primaire de l'abus de drogues et aux stratégies de prévention.** Les données disponibles montrent que **les stratégies de prévention primaire offrent des possibilités de réduire la demande de drogues.** Or, la réduction de la demande de drogues a pour effet de réduire l'offre de drogues au sein des communautés. **Des recommandations fortes sont émises auprès des gouvernements pour que la prévention primaire trouve sa place aux côtés de la prévention secondaire.** Le rapport préconise aussi, de privilégier la coopération entre toutes les administrations concernées comme la santé et l'éducation, et de promouvoir le travail en collaboration avec les organisations non gouvernementales et les autres acteurs. Enfin, la priorité d'action cible les jeunes qui ne consomment pas ou pas régulièrement de stupéfiants et ceux qui en abusent fréquemment.

Télécharger le rapport sur le site de l'OICS : <http://www.incb.org/incb/fr/annual-report-2009.html>

## Politique nationale de santé

### HPST

**La nouvelle gouvernance en santé.**- Dossier In : Revue de santé publique, Vol. 22, n°1, Janvier-février 2010, PP : 78-154.

Neuf mois après l'adoption de la Loi « [Hôpital, patients, santé et territoires](#) » (HPST), et au moment de l'ouverture des Agences Régionales de Santé, la Revue de santé publique propose **un dossier sur les défis et perspectives de la mise en place d'une nouvelle gouvernance en santé.** Sont ainsi abordés les thèmes suivants : **un nouveau modèle de financement**, une possible émergence de **démocratie sanitaire**, les enjeux des **conférences régionales de santé et de l'autonomie (CRSA).**

Accès aux résumés des articles du dossier :

<http://www.cairn.info/revue-sante-publique-2010-1.htm>

*Disponible au CRES PCH&CODES86 en format papier*

### Lutte contre le VIH/Sida

JEANNEROT Claude.- **Lutte contre le VIH/Sida : renforcer la prévention, améliorer le pilotage de l'action publique.**- Rapport d'information n° 333 (2009-2010) fait au nom de la Commission des affaires sociales du Sénat, déposé le 24 février 2010.

Alors que l'épidémie de VIH/Sida se poursuit en France avec environ **6500 nouveaux cas de séropositivité par an**, la Commission des affaires sociales a demandé à la Cour des comptes de procéder à une enquête sur l'utilisation des fonds destinés à la lutte contre le sida et à la recherche.

A la veille du lancement du Plan national IST-VIH 2010-2013, **le rapport préconise un effort de prévention en direction de la population générale et des groupes à risque, un dépistage élargi sur une base volontaire, un pilotage de la politique de lutte contre le VIH renforcé.** Le rapport réaffirme la **dimension interministérielle** de cette politique **pour envisager une meilleure collaboration des différentes instances y participant, et pour faciliter le développement d'outils et d'indicateurs** pour évaluer les actions.

Accès au rapport : [http://www.senat.fr/rap/r09-333/r09-333\\_mono.html](http://www.senat.fr/rap/r09-333/r09-333_mono.html)

## Politique nationale de santé

### Promotion de la santé

**La Société française de santé publique souhaite que la future Loi de santé publique donne une impulsion forte au développement de la promotion de la santé.**- SFSP, 23 mars 2010, CP de 2 pages.

En s'appuyant sur les recommandations du Haut Conseil de la santé publique, la SFSP souhaite que la Loi de 2010 donne une impulsion forte au développement de la promotion de la santé **dans un objectif de réduction des inégalités sociales de santé. Quatre axes stratégiques** sont énoncés : le **développement de la promotion de la santé, un effort plus important en prévention, la réduction des inégalités sociales de santé et la recherche de l'efficience** qui est une condition essentielle pour la pérennité du dispositif de santé et d'assurance maladie. Des pistes concrètes sont également avancées : la Loi pourrait privilégier des politiques favorables à la santé et faire en sorte **que toutes les politiques publiques intègrent un volet santé conformément à l'approche Health in all politics (HIAP)** retenue par les institutions de l'Union Européenne. Afin de renforcer la prévention, la Loi devrait **fixer l'objectif de 10% des dépenses de santé consacrés à la prévention** (engagement du président de la République, discours de Bletteran). La réduction des inégalités sociales de santé qui s'amplifient avec **l'accroissement de la pauvreté en France et la dégradation des conditions de vie et de travail** doit passer par la **construction d'indicateurs de santé tenant compte de cette situation.**

Accès au communiqué de presse : <http://www.sfsp.fr/activites/file/CPLSPAG2010.pdf>

## Politique locale de santé

### Contrats locaux de santé

**Des démarches territoriales de promotion de la santé aux futurs Contrats locaux de santé. Journée de travail du 20 octobre 2009. Note de synthèse.**- CRAES-CRIPS Aquitaine, mars 2010, 4 pages.

L'article L.1434-17 de la Loi « Hôpital, patients, santé et territoires » (HPST) indique que « **la mise en oeuvre du projet régional de santé peut faire l'objet de contrats locaux de santé** conclus par l'agence, notamment avec les collectivités territoriales et leurs groupements, portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social ».

Jusqu'ici relevant de la politique de la ville, **des démarches d'actions territoriales ont été menées, dans le cadre d'Ateliers Santé-Ville par exemple.** Dans un but d'harmonisation ou de consolidation de ces expériences, **le Contrat Local de Santé (CLS) offre un nouveau cadre qu'il paraît utile de préciser.**

[http://www.educationsante-aquitaine.fr/pub/publications/174\\_note\\_de\\_synthese.pdf](http://www.educationsante-aquitaine.fr/pub/publications/174_note_de_synthese.pdf)

## Création des Agences Régionales de Santé le 1er avril 2010 :

- **Lancement national des ARS** le 1er avril 2010 : une conférence de presse s'est tenue au ministère de la santé et des sports, avec Roselyne BACHELOT-NARQUIN, Ministre de la Santé et des Sports, Nadine MORANO, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité, et Nora BERRA, Secrétaire d'Etat chargée des Aînés. Les ministres ont présenté la réforme des ARS, **la feuille de route** qui leur sera confiée, les directeurs et leurs équipes rapprochées ainsi que leurs budgets. Accès aux informations complémentaires dans **un dossier spécial** :

<http://www.sante-sports.gouv.fr/ameliorer-la-sante-de-la-population-et-accroitre-l-efficacite-de-notre-systeme-de-sante.html>

- **Le portail national des ARS** est également lancé depuis le 1er avril 2010 :

<http://www.ars.sante.fr/portail.0.html>

- **Le site internet de l'ARS Poitou-Charentes** est également ouvert :

<http://ars.poitou-charentes.sante.fr/Internet.poitou-charentes.0.html>

## Création des Agences Régionales de Santé le 1er avril 2010 :

- Parution de 15 textes d'application de la loi hôpital, patients, santé et territoires du 21 juillet 2009 au Journal Officiel du 16 mars. Ces textes concernent la mise en œuvre des dispositions de la loi HPST du 21 juillet 2009 relatives au statut et à la gestion des personnels de direction des établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux (maisons de retraite, établissements pour personnes en difficulté ou handicapées). Les réformes portent sur le mode de sélection des candidats au fonction de Directeur d'établissement ainsi que sur la possibilité de formation à l'occasion de la prise de poste.

Accès aux onze décrets 2010-259 à 2010-269 du 11 mars 2010 et quatre arrêtés du 11 mars 2010 :

<http://www.sfsp.fr/dossiers/dossiers.php?cdossier=29>

- Les décrets ayant trait à la création, au fonctionnement et aux budgets primitifs des ARS sont parus au Journal Officiel 0077 du 1 avril 2010 : textes 14 à 26 pour la création et le fonctionnement et textes 35 à 60 pour les budgets primitifs des 26 ARS :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichJO.do?idJO=JORFCONT000022040669>

## Politique européenne de santé

### Environnement et santé : la Déclaration de Parme

Le 12 mars dernier, à l'occasion de la Cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé, les 53 États membres européens ont signé une déclaration dans laquelle ils s'engagent à réduire les effets sanitaires négatifs des menaces environnementales d'ici 2020.

Ce projet reprend les engagements pris lors des précédentes conférences ministérielles de l'OMS, notamment ceux du [Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe \(CEHAPE\)](#).

Accès à une synthèse et à la déclaration de Parme sur l'environnement et la santé et l'engagement à agir :

[http://www.euro.who.int/mediacentre/PR/2010/20100312\\_1?language=French](http://www.euro.who.int/mediacentre/PR/2010/20100312_1?language=French)

## Politique nationale de santé

### "Droits des malades" : un nouveau site pour les usagers de la santé

Le Collectif interassociatif sur la santé (CISS) lance un site Internet pour le grand public sur toutes les questions juridiques en tant qu'usagers du système de santé. Cet espace propose une version en ligne du guide "Usagers du système de santé : connaissez & faites valoir vos droits !". Il offre en plus, la possibilité de poser des questions et de participer à un forum...

<http://droitsdesmalades.fr/>

## La Direction générale de l'offre de soins ( DGOS) remplace la Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (DHOS)

La création de cette nouvelle administration centrale s'inscrit dans la nouvelle gouvernance du système de santé, amorcée avec la création des Agences régionales de santé (ARS). Elle traduit une volonté forte de promouvoir une approche globale de l'offre de soins, intégrant aussi bien la ville que l'hôpital, en complémentarité avec les autres directions d'administration centrale compétentes en matière de politique de santé. La DGOS s'inscrit dans une logique de pilotage stratégique, pour élaborer des politiques, les animer et appuyer leur mise en œuvre, les contrôler et les évaluer.

Dossier de presse, 8 p. :

[http://www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier\\_de\\_presse\\_Dgos\\_23\\_03\\_10.pdf](http://www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier_de_presse_Dgos_23_03_10.pdf)

Accès au décret JORF n°0063 du 16 mars 2010, texte n° 36 :

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=80A5AD504F1B52F89AD2A599C516AFBF.tpdjo14v\\_3?cidTexte=JORFTEXT000021974343&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=80A5AD504F1B52F89AD2A599C516AFBF.tpdjo14v_3?cidTexte=JORFTEXT000021974343&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)